

Clusir RhA groupe IE – Gendarmerie de Bron le 13 octobre 2010

La notion de menace

L'impact de la menace sur l'entreprise

Les acteurs de la lutte contre la menace

La sécurité et la sûreté de l'entreprise

Menace?

Le terme menace a plusieurs sens :

Le fait qu'une personne ou une entité ait la possibilité ou bien l'intention (affichée ou non) d'infliger des blessures, la mort ou des dommages matériels à une autre personne ou groupe de personnes. Lorsque la cible des dommages n'est pas déterminée, on parle plutôt de danger.

- En informatique, une menace est une cause potentielle d'incident, qui peut résulter en un dommage au système ou à l'organisation (définition selon la norme de sécurité des systèmes d'information ISO 13335-1).
- En intelligence économique, le terme menace est employé dans l'expression forces/faiblesses, opportunités/menaces, qui est une traduction de l'anglais strengthes/weaknesses, opportunity/threat (abrégé SWOT). On distingue quelquefois des menaces primaires et des menaces secondaires.

Les sources de menaces:

- L'entreprise
- Le territoire (la zone géographique de l'implantation de l'entreprise)
- Les événements géopolitiques et géoéconomiques.

La menace est globale et a un effet systémique

L'entreprise acteur et victime

Elle crée une vulnérabilité attractive:

- La nature de son activité
- Son organisation
- Son management et la politique RH
- La politique de sécurité

Émettrice des signaux faibles

Le territoire

Source d'une attractivité économique mais aussi criminelle et de sentiment d'insécurité.

+25,58% dans le département du Rhône:
BILAN SEMESTRIEL DE LA LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES
(Réf : Circ NOR : IOCK/101/62/75J du MIOMCT en date du 18 juin 2010)

Il est émetteur des signaux faibles.

- Selon une étude réalisée par l'Insee Rhône-Alpes en partenariat avec
- la Région Rhône-Alpes en mai 2010:
- la région Rhône-Alpes comprend 27 zones d'emploi au total, dont 10 ont une attractivité de type « **Étalement péri-métropolitain** » et 6 de type
- « **Métropoles régionales** ».
- Les zones d'emploi de cette région se partagent en 7 types différents d'attractivité.
- Le Rhône-Alpes apparaît alors comme une région constituée de territoires diversifiés, puisqu'elle se situe au 1^{er} rang des régions françaises.
- Cette diversité constitue une richesse. Mais aussi une complexité dans la gestion territoriale, dans la prise de décision et dans la mise en œuvre d'une politique publique territoriale.

Les mutations économiques et géopolitiques

La globalisation :

- a libéré les activités économiques des frontières locales,
- a favorisé l'interconnexion des intérêts,
- Mais, a augmenté également, les incertitudes.

La menace:

- La multiplication des signaux faibles génère une vulnérabilité globale de l'entreprise.
- Une vulnérabilité globale inscrite dans le temps entraîne une menace: globale et multiforme.

Les impacts sur les entreprises sont globaux.

Des impacts multiples:

- L'existence elle – même de l'entreprise
- La continuité de son activité
- Sa politique et sa stratégie de développement et de compétitivité
- Son organisation
- Ses relations avec ses partenaires locaux
- **Répercussions économiques, stratégiques et organisationnelles.**

Solution globale = action globale: Partenariat

Les acteurs

- **La politique publique d'intelligence économique est destinée à la fois à accompagner les entreprises et à répondre aux besoins propres de l'Etat**

(Circulaire du 21 mars 2007 relative au dispositif d'intelligence économique mis en oeuvre au sein des services du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie)

- **La politique d'intelligence économique repose sur l'échange et la coopération entre les administrations et les acteurs économiques.**

Le champ d'intervention de l'Etat

- L'État doit anticiper les mutations, identifier le développement économique et technologique et assurer la défense de ses intérêts économique de nature stratégique.
- La politique publique d'intelligence économique vise également à développer des stratégies d'influence sur les scènes européenne et internationale

Circulaire du 13 septembre 2005 relative à l'intelligence appliquée aux territoires

- La dimension territoriale de l'IE repose sur le partage de l'information entre les différents acteurs locaux et l'administration de l'Etat dans un cadre principalement partenarial.
- Circulaire du 13 août 2008 relative à l'action du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales en matière d'intelligence économique: **Mission défensive et offensive.**
- **Décret n°2009-1122 du 12 septembre 2009 relatif à la nomination du délégué interministériel à l'intelligence économique**

Schéma régional de l'IET

- La note d'orientation N°1060 DU 08 mars 2005, relative à l'implication de la gendarmerie dans la politique publique d'intelligence économique a défini son champ d'intervention:
 - -le renseignement pour détecter les menaces susceptibles d'affecter l'outil de production ;
 - -la participation à la protection des patrimoines situés dans les zones relevant de sa compétence.
- La sécurité économique est une des priorités de la direction centrale du renseignement intérieur (DCRI).
- La direction de la planification de sécurité nationale (DPSN) assure le pilotage territorial de l'IE.

L'information stratégique

permet de construire une stratégie:

- Prévention
- Anticipation
- Concurrence et de compétitivité

IE: défensive et offensive

Politique globale de sécurité /sûreté

Veille et connaissance

Intégrer l'élément criminel dans les réflexions stratégiques.

Intégrer la maîtrise des risques et des menaces dans la gestion de la concurrence.

Etude de vulnérabilité dans l'entreprise et une auto-évaluation de la stratégie sécurité/sûreté.

La mise en avant de la fonction sécurité sûreté, rattachée à la direction générale.

La fonction sécurité/sûreté est un des outils de communication.